

Alors que l'équitation constitue le premier sport olympique féminin en termes de licenciés, les compétitions équestres montrent des « bastions » masculins ou féminins selon les niveaux et les disciplines. Comme on l'a vu au chapitre II, la présence des filles et des femmes dans les « concours Club », les compétitions PONAM et les petites épreuves des compétitions GICE saute aux yeux dans toutes les disciplines. Mais on remarque dans les compétitions plus élevées (Pro 1 et Pro 2) des écarts significatifs dans les taux de participation féminine selon les disciplines. Alors que les femmes constituent la majorité des licenciés, la majorité des licences de compétition (GICE) et la majorité des licences Club, elles ne représentent qu'un quart des licences Pro 1 et Pro 2, c'est-à-dire des catégories les plus élevées. En fonction des disciplines, deux grandes tendances se dessinent : la permanence – les femmes, très présentes dans les petits niveaux (licences Club, Amat. 4 et Amat. 3), se retrouvent en proportion relativement égale dans les compétitions de haut niveau (licences Pro 1 et Pro 2), comme en dressage – et la raréfaction – les taux de participation féminine montrent de forts décalages entre les compétitions de petits niveaux et les compétitions de niveau plus élevé, comme en CSO et en CCE. Or, toutes les disciplines ne représentent pas le même volume d'activité. Le CSO écrase de manière flagrante les autres. Cela signifie que la discipline phare des activités équestres compte peu de femmes dans la compétition de haut niveau. Les incidences de ce paradoxe ne se limitent pas aux carrières

« tronquées » des cavalières, elles influencent aussi les représentations de l'équitation ; en effet, les épreuves de CSO, bien que peu médiatisées, restent les plus présentes sur les écrans et dans la presse généraliste. Ainsi dans un sport à dominante féminine, les femmes font figures d'exception aux yeux du grand public. Les cavalières sont aussi quasiment absentes des épreuves d'élevage (CSO). La Grande semaine de l'élevage du cheval de sport, – compétition qui correspond à la finale du circuit de valorisation des jeunes chevaux en CSO – à Fontainebleau début septembre constitue une manifestation essentiellement masculine.

Avant d'étudier le processus de raréfaction des femmes en CSO, il est nécessaire de rappeler ici que le *Règlement Général des Compétitions* (FFE, 2002) ne prévoit aucune clause particulière quant au sexe des compétiteurs : les cavalières ne subissent pas de ségrégation réglementaire, leurs modes de sélection sont identiques à ceux des cavaliers. L'ensemble de l'organisation des activités équestres se base sur un principe « d'égalité des chances » entre les deux sexes. Daniel Mathieu et Jean Praicheux dans leur étude sur le sport en France constatent, eux aussi, ce phénomène de raréfaction localisé des femmes, faisant remarquer que bien peu de cavalières parviennent « tant dans le concours complet que dans le saut d'obstacles, aux degrés de compétence atteints par les hommes » (Mathieu et Praicheux, 1987 : 74). Mais cette rareté des femmes relève plus d'empêchements complexes (sociaux, culturels...) que d'un seuil d'incompétence technique lié à une « nature » féminine – hypothèse qui doit être écartée en raison, à la fois, de la mixité des activités équestres dans l'enseignement et dans les circuits de compétition, des résultats des cavalières qui participent aux épreuves juniors et de ceux des cavalières qui arrivent à percer dans le haut niveau.

Plusieurs facteurs participent au phénomène d'« évaporation » des femmes. Le profil masculin de l'élite du CSO peut s'expliquer, en partie, par son mode de recrutement. La sélection s'opère, semble-t-il, non à partir de la masse des pratiquants, mais plutôt d'une population plus ciblée et plus masculine comme le révèle la présence significative de fils d'éleveurs, de marchands de chevaux, de cavaliers professionnels ou de dirigeants d'établissement équestre... c'est-à-dire de « fils de ». Le fait d'évoluer dans un milieu où l'équitation est rattachée à une image masculine (le père, le frère ou des connaissances proches) protège des difficultés rencontrées par nombre de jeunes cavaliers « perdus » dans la population féminine des centres équestres. En effet, d'une manière générale, les filles et les garçons construisent leur identité personnelle sur la

persistance d'un axe sexué. Les garçons éprouvent un besoin intense de démontrer qu'ils ne «sont pas féminins» (Oglesby, 1982 : 102) – ce qui explique que la majorité d'entre eux préfèrent les activités qui leur renvoient une image virile rassurante – chose difficile lorsqu'ils pratiquent une activité où les femmes sont majoritaires. Par ailleurs, ces « fils de » sont généralement issus de lignées rurales où les générations sont très fortement liées par le patrimoine (*Sciences Humaines* n° 36, mars-avril-mai 2002 : 20). Dans ce milieu plutôt conservateur, les fils (et plus encore les fils aînés) représentent les maillons de la transmission. Ils se retrouvent non seulement à cheval «naturellement», mais encore à une place valorisée par la culture familiale. L'appartenance à une famille fortement impliquée dans le milieu équestre (commerce, élevage, monte professionnelle, direction de centre équestre...) favorise bien sûr l'apprentissage de la technique équestre; elle facilite en outre l'intégration dans un microcosme où, à l'image des «élites administrative, économique et politique du pays», l'on «se croise, s'estime et se surveille [...] de sorte que le réseau [...] se structure sans jamais se recomposer» (Bertin-Mourot et Bauer, 2000 : 33).

Les femmes qui accèdent aux compétitions de haut niveau sont le plus souvent, soit issues du même milieu que les « fils de », soit de « riches héritières » c'est-à-dire de jeunes cavalières dont les parents aisés financent la carrière de haut niveau. Ainsi, Clémence Laborde, une jeune cavalière (âgée de 20 ans en 2002 et participant à des épreuves réservées aux cavaliers de moins de 21 ans) – dont le père a pu consacrer du temps et surtout des moyens aux chevaux après avoir vendu sa société de travaux publics (numéro deux mondial de traitement des déchets industriels) – possède un piquet de sept chevaux dont deux de tête, et bénéficie des services d'un cavalier de première catégorie pour la faire travailler et monter ses chevaux lorsqu'elle est absente (*L'Éperon*, n° 212, mai 2002 : 58). Par le jeu de la «segmentation des univers de sociabilité» (Bozon, 1991 : 91), ces « riches héritières » se marient souvent avec des « fils de » – Marie Pellegrin, compagne de Charles Bourdy, entre dans l'équipe de son futur beau-père Hubert Bourdy, cavalier international, (*L'Éperon*, 2002, n° 213, p. 42); Eugénie Legrand, fille du célèbre compositeur Michel Legrand, a épousé un fils Angot, famille connue dans le milieu du CSO. Cette forme d'hypergamie (non pas au regard du statut social, ces jeunes femmes appartiennent souvent à des couches de la société supérieures à celle de leur conjoint, mais à celui du degré d'intégration dans le microcosme du CSO) leur permet d'intégrer pleinement le milieu du haut niveau.

Rien n'est gagné pour autant. En effet, les trajectoires des cavalières de CSO semblent calquées sur celles que connaissent les Françaises dans le domaine professionnel où elles se heurtent à une sorte de barrière invisible – un «plafond de verre», un «plancher collant» ou un «ciel de plomb» (Marry, 2004 : 225) – qui les empêche d'accéder aux plus hautes fonctions et fait que leur présence est dérisoire (Bertin-Mourot, Bauer, 2000 : 33). Ainsi, sur le marché du travail, immédiatement après l'obtention de leur diplôme, les jeunes femmes diplômées trouvent un emploi à peu près comme les jeunes hommes, mais huit ans après cette entrée, on observe des écarts significatifs entre le déroulement de la carrière des femmes et celui des hommes. Au bout de dix ans de carrière, un titulaire du baccalauréat général, disposant d'un emploi, a 17 % de chances d'occuper un emploi cadre si c'est un homme, 8 % si c'est une femme (Méda, 2001 : 22). Les causes du plafond de verre sont multiples. Les spécialistes évoquent le plus souvent le poids des tâches domestiques et familiales (*id.* : 25) ou bien les «événements affectifs» c'est-à-dire des relations amoureuses qui emplissent tout l'espace temporel et psychique (Zaïdman, 2001 : 48). Ces facteurs ne sont certes pas négligeables. Ainsi, les biographies des femmes d'aventure réalisées par Catherine Reverzy montrent que le risque pris sur la vie et la liberté pose, non seulement et en priorité la question de l'enfant, mais aussi celle de l'engagement amoureux et des liens familiaux (Reverzy, 2003 : 222). On peut penser que d'autres facteurs interviennent, notamment la hiérarchie entre les sexes qui perdure dans la société. Le plafond de verre et la place des femmes dans la compétition de haut niveau peuvent être interprétés, dans une certaine mesure, comme la traduction de «l'incorporation de la domination masculine» (Bourdieu, 1990 : 28) par les femmes. L'observation des couples de cavaliers révèle les «signes ordinaires de la "hiérarchie" sexuelle» (*id.* : 42). Il est relativement rare de rencontrer des couples dont la femme et le mari participent aux mêmes épreuves. Dans la plupart des cas, l'homme possède la licence de compétition la plus élevée; la femme monte, elle, dans des compétitions de niveau inférieur. Les cavalières entretiennent par là «les principes communs qui exigent de manière tacite et indiscutable que l'homme occupe [...] la place dominante dans le couple» (*ibid.*). Elles le font pour lui, «pour la dignité qu'elles lui reconnaissent *a priori* et qu'elles veulent voir universellement reconnue», mais aussi pour elles-mêmes, pour leur propre dignité, parce qu'elles ne «peuvent vouloir et aimer qu'un homme dont la dignité est clairement affirmée et attestée dans et par le fait qu'il les "dépasse" visiblement» (*ibid.*). L'écart technique que connaissent

les couples de cavaliers n'est que la transposition équestre, des écarts entre conjoints habituellement rencontrés dans la société française. En effet, les femmes ne partagent qu'exceptionnellement leur vie avec des hommes ayant une position sociale inférieure à la leur. Les célibataires se situent aux deux extrêmes de l'échelle sociale : les femmes cadres et les hommes manœuvres. Cette participation, féminine notamment, à un fonctionnement social qui reproduit la hiérarchisation entre les sexes intéresse également l'âge et la taille. Hier comme aujourd'hui, les femmes en couple sont généralement plus jeunes et plus petites que leur conjoint. Concernant la taille, les hommes ne sont pas opposés à prendre pour compagne une femme plus grande qu'eux ; en revanche, les femmes, majoritairement, refusent un conjoint plus petit. Ce refus paraît moins motivé par des normes esthétiques que par l'incorporation de la hiérarchie homme-femme (Ferrand, 2004 : 93-94). Il semblerait qu'une des inquiétudes des femmes soit que l'homme se sente diminué : « la domination de l'homme établit la position de la femme. Accepter une inversion des apparences donne à penser que c'est la femme qui domine, ce qui paradoxalement l'abaisse socialement : elle se sent diminuée d'être avec un homme diminué » (*ibid.*). La différence technique des couples de cavaliers, à l'instar des différences de statut social, d'âge ou de taille, laisse penser à un consentement des femmes à la domination masculine. On retrouve dans les carrières des couples de cavaliers le « principe de la primauté de la carrière du mari » (*ibid.*) : la femme favorise, au détriment de la sienne propre, la carrière de son mari (Marry, 2004 : 239). Ainsi, Carole Levallois, cavalière et épouse d'un des meilleurs cavaliers français confie : « Une femme de champion passe toujours derrière son grand cavalier de mari » (*Elle*, 3 mai 2004 : 142). Moins portée au sacrifice, Eugénie Angot, fille du musicien Michel Legrand, qui fait partie des meilleurs cavaliers français actuels et qui a épousé l'un de ses pairs, avoue, elle : « Sur la piste, je ne suis plus une fille, je ne suis plus la femme d'un champion, et peu importe si c'est mon mari que je dois battre... mais si je suis battue, je préfère que cela soit par lui ! » (*ibid.*) – confirmant par cette dernière précision le processus d'admiration/domination décrit plus haut.

À la reproduction des schémas du fonctionnement social de la société s'ajoute la « moindre ambition » qu'affichent de manière récurrente les cavalières amateurs, susceptibles théoriquement d'accéder aux catégories Pro (Le Manq, 2004 : 218). Il semble, en outre, que les entraîneurs, souvent compétiteurs des catégories Pro, interviennent davantage dans les prises de décision concernant l'évolution de la carrière des cavalières que dans celle des cavaliers,

notamment pour les changements de catégories. À l'instar des orientations scolaires, l'auto-sélection des cavalières et la sélection des entraîneurs seraient révélatrices de la tendance à une faible croyance dans les potentialités des filles lorsqu'elles s'orientent vers des filières considérées comme masculines (*id.* : 219). Ainsi, une cavalière internationale de dressage confie que son premier entraîneur a fortement influencé son orientation vers cette discipline, lui expliquant que le saut d'obstacles recelait beaucoup de cavaliers talentueux et qu'en revanche il y avait un grand manque en dressage (*L'Éperon* n° 196, novembre 2000 : 21). Le milieu des compétitions de sauts d'obstacles de haut niveau possède une forte connotation masculine, non seulement à cause de la présence majoritaire d'hommes parmi les compétiteurs, mais encore par la dimension commerciale qui lui est liée. Le monde du CSO est un lieu de transactions financières, de marché, qui l'écarte de la stricte dimension sportive et renforce son image masculine. Ce qui entraîne une forme de ségrégation : comme on l'a déjà évoqué, les femmes, en général, ne s'autorisent pas à s'aventurer sur « des terrains qu'elles perçoivent comme n'étant pas faits pour elles » (Bourdieu, 1990 : 93). Par ailleurs, le milieu du CSO, malgré sa dimension commerciale, connaît une professionnalisation difficile. En équitation, le sport professionnel n'est pas organisé comme dans d'autres sports (golf, tennis, football...) et les gains des épreuves (même en Pro 1) ne suffisent que très rarement à couvrir les frais et à faire vivre les cavaliers. « Tourner en grosses épreuves » exige d'énormes investissements financiers pour acheter et entretenir un piquet de chevaux, assurer les transports, le coût de l'hébergement des chevaux durant les compétitions... Les cavaliers se voient obligés, pour s'en sortir, de développer une activité annexe de commerce de chevaux ou d'animation de stages, de trouver des propriétaires et/ou des mécènes prêts à leur faire confiance, ou bien d'être sponsorisés (*L'Éperon* n° 199, février 2001 : 23). Comme le résume Bruno Garez (43<sup>e</sup> cavalier français en 2004) : « On est à la fois compétiteur, chef d'entreprise, moniteur, commercial, routier, sponsor... » (*L'Éperon* n° 232, mars 2004 : 23). L'obligation d'assurer une ou plusieurs activités annexes à la compétition n'avantage pas les carrières féminines. En effet, il ne paraît guère réalisable à une femme de cumuler les fonctions d'entraîneur ou de marchand et celle de compétiteur, tout en assurant l'essentiel des charges domestiques et familiales – l'assignation traditionnelle des charges domestiques aux femmes s'alourdit d'autant plus que la psychologisation que connaît la société actuelle fait de l'investissement parental (en réalité, maternel) la condition de la réussite des enfants (Ferrand, 2004 : 21). Par ailleurs, démarcher des propriétaires dans le milieu

du CSO c'est-à-dire un microcosme dirigé par des hommes et encore dominé par la figure de l'homme de cheval ne se révèle pas simple pour une cavalière, souvent perçue comme une «gentille fille» tant qu'elle ne se mêle pas de jouer dans la cour des grands. Il semble même que les femmes aient été, à une certaine époque, victimes d'une discrimination sexuelle active de la part de certains entraîneurs de CSO. L'un d'entre eux, réputé misogyne, ne sélectionnait des cavalières pour les échéances internationales que lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement : «Pas de pisseuses dans les équipes, elles mettent le bordel, elles sont gnangnan avec leurs chevaux» (propos tenus au milieu des années 1990 par l'entraîneur national de CSO, rapportés par un cadre technique de la FFE). Ce genre de comportement semble avoir disparu de l'actuelle Direction technique nationale de la FFE. La rareté des cavalières peut même faire l'affaire des sponsors qui joueront sur le côté figure d'exception, d'autant plus que la presse s'empare toujours avec bonheur de l'image de la femme victorieuse devant des hommes, comme on a pu le voir au chapitre III. Mais dans les sports équestres, le sponsoring semble, sauf exception, donner plus volontiers un coup de pouce à des cavaliers possédant déjà une bonne notoriété, que de miser sur des outsiders, féminins de surcroît.

Compte tenu de ces difficultés, la notion de «choix raisonnables et raisonnés» (Marry, 2000 : 289) intervient, peut-être, dans le phénomène de raréfaction des cavalières. Les travaux de la sociologue Marie Duru-Bellat sur les orientations scolaires féminines ont montré que les filles, en optant pour les lettres et les spécialités tertiaires, ne feraient pas des choix d'acteurs dupés mais au contraire des choix moins «coûteux» psychologiquement et professionnellement, car mieux adaptés à la place qui leur est socialement assignée dans leur future famille et sur le marché du travail, que des choix moins traditionnels (*id.* : 288-289). En transposant cette «rationalité» aux cavalières, on peut penser que ces dernières font le choix raisonnable et raisonné de rester dans les catégories amateurs ou bien de s'orienter vers des disciplines où les hommes sont moins présents, ce qui contribue à l'élaboration de «murs de verre» (Bollé, 2001 : 70). Celles qui désirent se professionnaliser dans le monde du cheval, anticipant sur les difficultés à venir, s'orienteraient davantage vers l'enseignement de l'équitation que vers une carrière improbable de cavalière de haut niveau. Ces stratégies conscientes du choix d'une discipline ne doivent pas faire oublier pour autant l'influence de la logique interne des disciplines. Si l'on se réfère à la relation des femmes au cheval, les aspects esthétiques du dressage, liés à une position qui cherche une adhésion totale avec le cheval, peuvent être facteurs

d'attrance pour des cavalières. De même, il est possible que la connaissance pointue de la physiologie du cheval et des soins à donner à ce dernier pour réaliser une course d'endurance déclenche des vocations féminines.

Le rapport particulier que les femmes entretiennent avec le cheval semble intervenir également dans le phénomène de raréfaction des cavalières en CSO. En effet, l'assujettissement et l'instrumentalisation du cheval se trouvent exacerbés au fur et à mesure que le niveau des épreuves et que les enjeux financiers augmentent. Or, dans leur rapport au cheval, les cavalières, en tant que femmes, privilégient souvent la dimension affective sur la dimension instrumentale. Cette dimension affective peut constituer une barrière lorsque les niveaux des épreuves exigent une utilisation soutenue et une prise de risque importante pour leur monture. À cela s'ajoute la dimension marchande liée au cheval dans un environnement économique qui reste difficile. On a vu au chapitre VI, combien l'«objectivation» qu'entraîne le rapport marchand s'applique mal au cheval «aimé». Dans les compétitions de saut d'obstacles de haut niveau, il faut passer outre tout sentiment pour l'animal. Les concours, sans constituer une source de revenus fiable, permettent de donner une plus-value à une monture. Pour rapporter de l'argent, un cheval doit être au prix tous les dimanches ou être vendu très cher (*L'Éperon* n° 232, mars 2004 : 35-36). Selon certains observateurs de la filière, les chevaux représenteraient les premières victimes de ce commerce et de cette compétition à outrance. Les chevaux très doués, lancés dans le bain trop vite par souci de rentabilité, seraient quelquefois «grillés»; les tardifs, quant à eux, seraient soit exploités trop vite donc écœurés, soit laissés de côté – les uns et les autres étant utilisés en vue d'une vente rapide plutôt que dans l'objectif d'une formation et d'une évolution à long terme (*ibid.*). Par ailleurs, les femmes portent un intérêt moindre que les hommes «aux situations d'affrontement et de rivalité, qui sont aussi celles qui imposent de se mesurer aux autres» (Davis et Louveau, 1998 : 49). Cette caractéristique se perçoit dans d'autres domaines que le sport. Ainsi, on trouve une majorité de femmes parmi les salariés, ingénieurs ou cadres, du privé qui, voulant quitter un «univers de concurrence et de productivité», se tournent vers le métier d'enseignant, motivés par les valeurs et la sécurité que représentent par exemple les emplois dans l'Éducation nationale (*Le Monde*, mercredi 9 juin 2004 : 11). Le désir de gagner des cavalières contrebalance difficilement le malaise qu'elles éprouvent à l'instrumentalisation excessive du cheval. L'effet des rapports que les femmes entretiennent avec le cheval et avec la compétition les

limite dans leur accès aux épreuves de haut niveau de saut d'obstacles, le seuil de ce qu'elles ressentent comme « pénible » correspondant aux compétitions Amateur 3.

La raréfaction de femmes dans la compétition de haut niveau montre que la mixité « ne conduit pas forcément à l'égalité » (Zaidman, 2001 : 38). Deux solutions seraient à même d'enrayer une évaporation féminine entretenue, en partie, par les femmes elles-mêmes : l'une se base sur la séparation des sexes, l'autre sur le « partage des sexes » (Fraisie, 2002 : 118). La première consiste en une remise en cause de la mixité dans la création d'un véritable circuit de compétitions pour les femmes, ce qui permettrait de rééquilibrer le taux de participation féminine dans le haut niveau. Il existe depuis de nombreuses années un championnat de France des cavalières, mais il est considéré comme un sous-championnat : le « vrai championnat est celui des hommes », comme le dit une cavalière qui pourtant a remporté ce championnat féminin dans les années 1980. Une cavalière de la jeune génération voit, elle, dans le championnat des cavalières une « notion un peu sexiste » qui date du temps où il n'y avait pas « beaucoup de cavalières pour rivaliser avec les hommes dans de grands championnats mixtes ». Elle estime d'ailleurs qu'une neuvième ou une dixième place dans le critérium (compétition nationale mixte de niveau légèrement inférieur au championnat de France) vaut bien un podium chez les cavalières (*L'Éperon* n° 196 : novembre 2000 : 40). Alexandra Ledermann – une des meilleures cavalières françaises, première femme à remporter le championnat d'Europe (1999) – tenait la même année des propos à peu près similaires : « Cela ne m'intéresse pas de me battre seulement contre des femmes. Je ne suis pas macho, mais j'apprends davantage en me mesurant aux grands champions » (*L'Éperon* n° 184, octobre 1999 : 14) – de tels propos peuvent être interprétés comme une manifestation du phallocentrisme évoqué au chapitre III. Un circuit féminin est pourtant la solution retenue par un regroupement de cavalières européennes. Ces dernières souhaiteraient mettre en place des épreuves qui permettent une sélection des cavalières en parallèle avec les sélections mixtes. Le projet reste en 2004 balbutiant et ressemble plus à une action de communication pour attirer des sponsors qu'à une action concertée pour enrayer le phénomène de raréfaction des cavalières. La remise en cause de la mixité en équitation, même cantonnée à certaines compétitions, apporterait peut-être une solution technique à l'évaporation des femmes mais elle ne s'attaquerait pas pour autant aux causes profondes du phénomène. Instaurer des plages non mixtes est une expérience qui a déjà été tentée en

milieu scolaire pour stimuler le choix d'études scientifiques par les filles. En Grande-Bretagne, par exemple, des cours non mixtes ont été mis en place, avec un certain succès, en mathématiques et en physique pour développer la confiance des filles dans ces domaines. Toutefois, cette solution peut paraître contestable si l'on prétend l'utiliser pour changer les rapports entre les sexes (Durand-Delvigne et Duru-Bellat, 1998 : 89). La remise en cause de la mixité, comme on le verra plus loin, fait partie des débats actuels concernant la question scolaire (Marry, 2003 : 2). La mixité, bien qu'elle n'implique pas d'emblée l'égalité, comme tous les chercheurs sur la mixité scolaire s'accordent à le dire, a été néanmoins le moyen pour les filles d'avoir accès à toutes les écoles, y compris aux grandes écoles (*id.* : 3). La confrontation directe avec les garçons dans des classes mixtes a permis aux filles de découvrir qu'elles étaient meilleures qu'eux à l'école, et l'on peut penser que cette découverte rendra plus inacceptable à leurs yeux le maintien d'inégalités de traitement à l'école et surtout sur le marché de l'emploi (*id.* : 6).

La seconde solution au phénomène de raréfaction des cavalières se fonde sur le principe de la parité. Instaurer « un sur deux » ou des quotas donnerait aux femmes toutes leurs chances d'accéder aux plus hauts niveaux de compétition – appliquer ce principe à l'ensemble des disciplines éviterait, d'ailleurs, l'apparition de ghettos sexués. Cette solution n'est pas sans rappeler la loi dite « sur la parité » adoptée le 6 juin 2000. Cette loi a levé, selon certains experts, « les verrous de la soumission au modèle masculin en donnant aux femmes un droit accru à la citoyenneté, au-delà de l'égalité formelle devant l'éligibilité » (Sénac-Slavinski, 2004 : 159). Elle est estimée à la fois « nécessaire » et « insuffisante » : nécessaire car, là où elle s'applique, elle a un effet déterminant sur les représentations des femmes dans la sphère politique ; insuffisante, car là où la loi est muette, aucun effet d'entraînement ne s'est produit (*id.* : 165). Cette loi connaît des détracteurs qui la jugent notamment « dégradante ». Élisabeth Badinter, par exemple, reproche à « l'idéologie des quotas » d'alimenter des « calculs sordides et humiliants » ; elle rappelle que la politique repose avant tout sur des choix idéologiques qui n'ont rien à voir avec la spécificité sexuelle (*Le Monde*, mardi 11 juin 2002 : 9). Dans les compétitions équestres, seules les performances, et non le sexe du cavalier, devraient présider aux sélections ; mais on voit bien au travers des chiffres actuels les limites de ce système. La FFE serait-elle prête à se lancer dans des modifications réglementaires concernant l'accès aux femmes dans les compétitions de haut niveau de saut d'obstacles ? Outre les difficultés de mise en place l'une ou l'autre de ces solutions,

il semble que non. Ces modifications ont été proposées dans le cadre de la 29<sup>e</sup> journée de la recherche des Haras Nationaux (26 février 2003) à un parterre de responsables de la filière. Ceux-ci y ont vu davantage une boutade qu'un projet réaliste. Il est vrai que, pour l'instant, ces responsables ne perçoivent pas le phénomène de raréfaction des cavalières comme un réel problème. D'autant moins que l'approche diachronique du traitement statistique des licences de compétition révélait, jusqu'à une époque très récente, une forme « invisibilisation des femmes » (Zaidman, 2002 : 17). En effet, malgré des outils statistiques plutôt performants, les catégories des licences de compétition n'étant déclinées qu'au « masculin neutre », les femmes n'y étaient, non pas absentes, mais invisibles. Un tel oubli ne représente pas une particularité du milieu équestre : les femmes furent longtemps oubliées, par exemple, des discours sociologiques élaborés par des hommes dans une société à domination masculine (*id.* : 18) – une absence à la fois en tant que sujets et qu'objets de recherche, en quoi les premières sociologues féministes ne manquèrent pas de dénoncer un effet et une expression du sexisme (*id.* : 17). Malgré le faible intérêt institutionnel que suscite le phénomène de raréfaction des cavalières, celui-ci n'en trace pas moins une frontière entre un monde équestre dominé par les femmes et un monde équestre dominé par les hommes, c'est-à-dire entre une équitation de masse dont les aspects sentimentaux s'exercent jusque dans les compétitions « amateur », et une équitation, sportive, élitiste, « professionnelle », où l'argent et la technique priment sur la notion de bien-être animal.

